

SOURCES PRINCIPALES

- Abb. de W.-B. = Abbaye de Wauthier-Braine (A. G. B.).
Afflig. = abbaye d'Affligem (A. G. B.).
A. G. B. = Archives générales du Royaume, à Bruxelles.
Av. et dén. = Aveux et dénombrements de la Cour féodale de Brabant (A. G. B.).
Aywières = chartes des couvents d'Aywières, Florival, Val-Duchesse et Val-Virginal (A. G. B.).
Arlon = Archives de l'État, à Arlon.
B. = Chartes des ducs de Brabant (A. G. B.).
Baudeloo = abbaye de Baudeloo, Archives de l'État à Gand.
B. R., C. G. = Bibliothèque royale, à Bruxelles (fonds Goethals).
Brux. = Archives de la ville de Bruxelles.
Cambre = abbaye de la Cambre (A. G. B.).
C. C. B. = Chambre des Comptes de Brabant (A. G. B.).
C. de B. = M. LE CHEVALIER CAMILLE DE BORMAN, *Les Échevins de la souveraine justice de Liège*. Tome 1^{er} : *Moyen âge*. Liège, 1892.
C. D. d. = Chartes et documents divers (A. G. R.).
Deijnze = couvent de Deijnze; Archives de l'État à Gand.
Diest = Archives de la ville de Diest, à Diest.
Duss. = Archives de l'État à Dusseldorf :
 Bedbur = chapitre et couvent de Bedbur ;
 Clèves-Mark = fonds du duché de Clèves et du comté de la Mark ;
 Col. = archevêché (électorat) de Cologne ;
 Emmerich = chapitre d'Emmerich ;
 Essen = chapitre d'Essen ;
 Jul.-Berg = chartes des duchés de Juliers et de Berg ;
 Stavelot = abbaye de Stavelot ;
 Stav.-Malm. = abbayes de Stavelot et de Malmédy ;
 Werden = abbaye de Werden.
E. G. = Archives de l'église Ste-Gudule, à Bruxelles (à l'église même).

- Egm.* = abbaye d'Égmond; Arch. de l'État, à La Haye.
Els. = Archives du château d'Elseghem.
Enghien = Archives de la ville d'Enghien, à Enghien.
Fiefs = Chambre des Comptes de Brabant, fonds intitulé : *Fiefs*.
Fl. = Chartes des comtes de Flandre; Arch. de l'État à Gand.
Forest = abbaye de Forest (A. G. B.).
Frise = chartes de Frise; Arch. de l'État, à La Haye.
G. = église Ste-Gudule (A. G. B.)
Geld. = chartes de la Gueldre, fonds intitulé : *Gelderland*, provenant de feu le Baron van Spaen; Arch. de l'État, à La Haye.
Gr. scab. = Greffes scabinaux (A. G. B.).
Graafl. = fonds intitulé : *Graaflijkheid*; Arch. de l'État, à La Haye.
Guirsch = Arch. du château de Guirsch.
Helmond = Arch. de la ville de Helmond. Voir *Noordbrabantsche Almanak voor het jaar 1890 : Zes en negentig wapens*, par M. AUG. SASSEN.
Heijl. = abbaye de Heijlisse.
Holl. = chartes des comtes de Hollande; Arch. de l'État, à La Haye.
Hôp. S. Elis. = Hôpital Ste-Elisabeth; aux Hospices civils, à Anvers.
La Ramée = abbaye de La Ramée (A. G. B.).
Léau = chartes de la ville de Léau (A. G. B.).
Lorr. = chartes des ducs de Lorraine (divers fonds : *Arrancy, Blâmont, Briey, Etain, Neufchâteau*); Archives départementales à Nancy.
Lux. = chartes des ducs de Luxembourg (A. G. B.).
Mal. = Archives de la ville de Malines, à Malines.
Mél. = fonds intitulé : *Mélanges* (A. G. B.).
Mons = Archives de l'État à Mons :
 Abbaye de Soleilmont;
 Abbaye de Bonne-Espérance;
 Domaines de Hal;
 Chartes des comtes de Hainaut;
 H. de Fief = Hommes de fief du Hainaut et de la cour de Mons;
 H. de fief de Beaumont;
 H. de fief de Binche.
N.-D., Anvers = Archives de l'église N.-D., à Anvers (à l'église même).
Nam. = chartes des comtes de Namur (A. G. B.).
Nam. = Arch. de l'État, à Namur :
 Salz. = abbaye de Salzinne;
 Pauvres = Table des Pauvres, à Namur.
Naz. = abbaye de N.-D. de Nazareth, près de Lierre (A. G. B.).
Ninove = abbaye de Ninove; Arch. de l'État, à Gand.
Oost Eecloo = abbaye d'Oost-Eecloo, Arch. de l'État à Gand.
Ord. = archives du château d'Ordange.
P. = Commanderie de Pitsembourg, à Malines (A. G. B.).
P. D. = abbaye de Parc-les-Dames, près de Louvain (A. G. B.).
R. = abbaye de Roosendaal (A. G. B.).
S.-B. = abbaye de St-Bernard-sur-l'Escaut (A. G. B.).
S. G. = église Ste-Gertrude, à Louvain (A. G. B.).
S.-M. = abbaye de St-Michel, à Anvers (A. G. B.).

- S.-T. = abbaye de St-Trond (A. G. B.).
St-Bavon = église St-Bavon, à Gand; Arch. de l'État, à Gand.
Ste-Agnès = couvent de Ste-Agnès, Arch. de l'État, à Gand.
Ste-Pharailde = chap. de Ste-Pharailde; Arch. de l'État, à Gand.
Zél. = chartes du comté de Zélande; Arch. de l'État, à La Haye.
Zwijveke = couvent de Zwijveke, près de Termonde (A. G. B.) (1).
Tournai = Arch. de l'État, resp. de la ville de Tournai :
 Chartrier = chartes de la ville de Tournai;
 Chartreux = couvent des Chartreux (2);
 Croisiers = couvent des Croisiers (2);
 Péronne = Assises de Péronne;
 Quitt. = pièces à l'appui des comptes.
U. = J. H. W. UNGER, *Bronnen voor de geschiedenis van Rotterdam. De Regeering van Rotterdam* (1892), ouvrage contenant 23 planches sphragistiques, dont 4 sont consacrées aux sceaux de la ville de Rotterdam.
Utrecht = deux fonds intitulés : *Oversticht* et *Nedersticht*; Arch. de l'État, à La Haye.
Wassenaer = Archives des familles van Wassenaer et van Wijhe; Arch. de l'État à La Haye.
114 lettres scab. = carton contenant 114 actes scabinaux d'Anvers (A. G. B.) (3).

Cette liste comprend les titres de trois travaux imprimés, de MM. le CHEVALIER CAM. DE BORMAN, AUG. SASSEN et J. H. W. UNGER, contenant un certain nombre de reproductions de sceaux. Nous croyons pouvoir décrire ceux-ci pour les faire connaître à ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas à leur disposition ces ouvrages, peut-être pas aussi répandus qu'ils devraient l'être. Vu le mérite scientifique de ces publications, nous avons, à leur égard, fait une exception à notre principe de ne puiser qu'aux documents originaux.

En renvoyant aux sources, dans le corps de notre travail, nous les indiquerons par les abréviations desquelles nous les faisons précéder dans l'énumération ci-dessus.

Outre les documents conservés dans des dépôts publics, il nous a été donné de consulter quelques archives et collections particulières. Les plus importantes sont celles des châteaux d'Elseghem et d'Ordange, déjà citées.

Voici les noms de ceux qui ont eu l'extrême obligeance de nous fournir des matériaux :

M. le vicomte Albert Desmaisières (Bruxelles et château de Heers);

M Fern. Donnet, administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Anvers, secrétaire et bibliothécaire de l'Académie d'Archéologie de Belgique (Anvers);

(1) Les chartes de Zwijveke ont été publiées, en grande partie, par M. ALPH. DE VLAMINCK.

(2) Sur ces entrefaites, les fonds des Chartreux et des Croisiers, avec les autres archives de l'État, conservées, naguère encore, au dépôt de Tournai, ont été transférés à celui de Mons.

(3) Quelques-uns des fonds consultés sont classés : pour les chartes numérotées, nous indiquons les N^{os}; celles non numérotées peuvent se retrouver facilement à leurs dates. Quant aux fonds non classés, nous citons les layettes ou cartons, pour mettre les intéressés en mesure de recourir aux documents où nous avons puisé. Le fonds dont nous nous sommes le plus largement servi, les Chartes de Brabant, est en voie de classement. Il ne nous a été possible d'en voir qu'une partie. Peut-être y reviendrons-nous, si les circonstances nous permettent de publier une suite du présent travail.

M. Léon van der Elst, chef du Cabinet de M. le Ministre des Affaires étrangères, à Bruxelles;

M. A. de Fiennes (Bruxelles-Anderlecht);

M. le comte Amaury de Ghellinck d'Elseghem (château d'Elseghem);

M. Fernand Hanon de Louvet (Braine-le-Comte);

M. le baron Théophile de Jamblinne de Meux, capitaine au régiment des Carabiniers, à Bruxelles;

M. Amaury de Latre du Bosqueau (Laeken);

M. le baron Alfred de Loë, secrétaire général de la Société d'Archéologie de Bruxelles (Bruxelles);

Feu M. le comte Georges de Looz-Corswarem (Bruxelles et château d'Avin);

Feu M. le baron de Marches (Bruxelles et château de Guirsch);

M. Ernest Matthieu, secrétaire du Cercle archéologique d'Enghien;

M. Louis Paris, attaché à la Bibliothèque royale (Bruxelles);

M. le baron Léon de Pitteurs-Hiegaerts (château d'Ordange);

M. le baron Hippolyte de Royer de Dour, Commissaire d'arrondissement (Bruxelles);

M. Rouffart, attaché au Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes (Bruxelles);

M. Schuermans (Anvers);

M. Vannerus, étudiant (Bruxelles).

Nous nous faisons un devoir de leur en exprimer ici notre plus vive reconnaissance.

Nous remercions ensuite bien cordialement MM le capitaine-commandant Gaëtan Hecq, Jean van Malderghem, Edg. de Marnelpe, Paul Sheridan, Alfr. d'Hoop, Harless, Redlich, Kùch et Aimé Mesdag du concours qu'ils nous ont prêté si obligeamment.

